



COURS D'AUDIT FISCAL

Formateur :

M. Abdoulaye GNINGUE, Inspecteur des Impôts et des Domaines.

DEMARCHE DE L'AUDIT FISCAL

Les missions d'audit fiscal offrent aux auditeurs de la fiscalité l'occasion de mettre en valeur les multiples facettes de leurs compétences. Il s'agit en effet d'un travail d'investigation, parfois aussi de dialogue avec les responsables de l'entité auditée, ce qui requiert à la fois rapidité, capacité d'analyse et esprit de synthèse.

Ces travaux nécessitent des compétences de généraliste puisque chaque mission est l'occasion de faire appel aux connaissances de l'auditeur dans l'ensemble des domaines de la fiscalité. Ils font également appel à des compétences de spécialiste car l'objectif ultime de la mission, à savoir l'identification et l'estimation des risques encourus par l'entreprise auditée, requiert souvent une analyse technique très fine.

Face à cette tâche complexe, l'objectif de ce cours est de guider l'auditeur de manière très pratique dans sa démarche et d'attirer son attention sur les sujets récurrents qui méritent une analyse dans le cadre d'un audit fiscal.

Section I. Contexte et enjeux de l'audit fiscal

L'audit fiscal est un exercice qui a pour objet la validation de la charge d'impôt d'une société ainsi que l'identification et la quantification des risques fiscaux auxquels cette société peut se trouver exposée du fait de l'inobservation des règles fiscales.

Cet exercice s'inscrit en tout premier lieu parmi les diligences du commissaire aux comptes lorsqu'il intervient dans le cadre de sa mission annuelle de contrôle des comptes. Il s'agit alors pour lui de vérifier que les obligations fiscales de la société auditée ont été correctement remplies et, si ce n'est pas, de s'assurer que les risques fiscaux encourus ont été correctement chiffrés et provisionnés dans les comptes.

Section II. Préparation de la mission d'audit fiscal

L'auditeur fiscal est mandaté pour procéder à une analyse de risque fiscal sur la base d'informations comptables, fiscales et juridiques qu'il aura préalablement collectées.

Les différentes phases de la préparation de la mission d'audit fiscal sont :

- ✓ la collecte de l'information générale qui passe essentiellement par la structure juridique de l'entité auditée, de l'activité de l'entité ;
- ✓ la définition du champ et du délai d'intervention consistant à préciser les impôts examinés, la précision sur le déroulement de l'audit (niveau de détail de l'audit, période auditée, délai imparti) ;
- ✓ la préparation des informations de documents nécessaires : une fois le champ d'intervention déterminé, l'auditeur peut préparer la liste des informations et des documents nécessaires pour mener à bien l'audit. Les documents et informations nécessaires à la réalisation de l'audit sont récapitulés pour chaque thème abordé. Néanmoins une liste récapitulative de documents doit être dressée.

Section III. Exécution de la mission d'audit fiscal

Le travail d'audit fiscal comme du reste tout travail d'audit comprend :

- ✓ la planification des missions ;
- ✓ l'examen et l'évaluation des informations recueillies ;
- ✓ la communication des résultats obtenus ;
- ✓ le suivi des recommandations.

Section IV. Modèle de rapport d'audit

Préambule

Dans le cadre de la mission que vous avez bien voulu confier à notre cabinet, nous avons procédé à un audit fiscal votre société.

Nos travaux, effectués conformément aux normes d'audit généralement admises et aux diligences en vigueur dans notre profession, ont comporté les contrôles et sondages que nous avons jugés nécessaires, pour répondre aux différents points contenus dans les termes de référence.

En effet, notre intervention répond précisément à la volonté exprimée par XX de se conformer à la réglementation en vigueur, en ce qui concerne les formalités obligatoires requises dans le domaine fiscal.

La mission assignée au cabinet à cet effet, devait ainsi permettre de formuler les recommandations les plus pertinentes, en vue de prévenir tout contentieux susceptible d'affecter négativement le développement de XX et, pour une meilleure gestion de ses relations avec l'Administration fiscale, de cerner avec précision l'ensemble des obligations fiscales qui pèsent sur elle.

Sous cet angle, nous avons procédé à un audit des impositions dont XX est redevable, avec pour objectifs :

- de recenser les entorses à la réglementation fiscale, afin d'évaluer les risques qui pèsent sur XX;
- de formuler des recommandations, pour la régularisation des actes qui ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur, afin de prévenir les contentieux ;
- de proposer des solutions pour améliorer les performances fiscales.

La présente partie du rapport présente les résultats de nos travaux en deux parties, à savoir, d'une part, le contrôle de conformité (1) et, d'autre part, le contrôle de sécurité et d'efficacité (2).

Le contrôle de conformité

Le contrôle de conformité ou contrôle de régularité consiste à vérifier l'application correcte par XX des règles fiscales en vigueur. A cet égard, nous avons procédé à une revue des impôts et taxes ci-après :

- IS ;
- TVA.

1.1 Impôt sur les Sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé à partir du bénéfice fiscal qui correspond au bénéfice comptable de l'exercice corrigé des réintégrations et des déductions extracomptables dont les conditions et modalités sont clairement définies par le Code Général des Impôts, complété par les décrets, les arrêtés et la doctrine administrative (circulaires, réponses administratives, etc.).

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, l'examen approfondi de l'ensemble de vos déclarations ainsi que l'analyse des documents mis à notre disposition ont permis de constater des manquements sur les points ci-après :

Exemple

➔ Charges exposées à l'étranger

Points soulevés

L'analyse du grand livre des comptes de charges et plus particulièrement les comptes 60, 61 et 62, nous a permis de constater que la société a enregistré dans ses charges d'exploitation, des dépenses qui concernent des exploitations d'établissements stables à l'étranger.

En vertu du principe de territorialité, ces charges ne sont pas déductibles pour la détermination de l'assiette de l'IS.

En effet, aux termes de l'article 3 du CGI, l'IS ne concerne que les bénéfices provenant des entreprises exploitées au Sénégal, sous réserve des dispositions des conventions internationales relatives aux doubles impositions.

☞ Risques encourus

Réintégration des charges et application d'une pénalité égale à 25% du montant de l'impôt élué.

☞ Recommandations

Nous vous recommandons, pour la détermination du bénéfice imposable au Sénégal, de procéder à la réintégration des charges et à la déduction des produits des exploitations à l'étranger dans le cadre d'un établissement stable.

A défaut de convention fiscale, les sociétés sénégalaises disposant d'établissements à l'étranger, sont imposées uniquement sur les bénéfices réalisés au Sénégal.

Même démarche pour toutes les autres irrégularités soulevées

1.2. LA TVA

Les travaux effectués ont porté sur les points suivants :

- le rapprochement entre le chiffre d'affaires déclaré à la TVA et le chiffre d'affaires comptabilisé ;
- la vérification de la régularité de la déclaration de janvier 2013.

Mais au préalable, il convient de vérifier la régularité de la détermination du prorata de déduction.

1.2.1. La détermination du prorata de déduction.

1.2.2. Rapprochement entre le chiffre d'affaire déclaré à la TVA et le chiffre d'affaires comptabilisé

Mois	2012
Janvier	139 997 295
Février	63 624 961
Mars	82 416 852
Avril	71 719 741
Mai	111 870 094
Juin	152 418 165
Juillet	154 497 305
Août	158 442 632
Septembre	178 374 191

Octobre	169 777 360
Novembre	181 846 952
Décembre	156 949 804
Total déclaré	1 621 935 352

1.2.3. Vérification de la régularité de la déclaration de janvier 2013

1.2.3.1. TVA collectée

1.2.3.2. TVA déductible

2 LE CONTRÔLE DE SECURITE ET D'EFFICACITE (OPTIMISATION FISCALE)

2.1 CONTROLE DE SECURITE

2.2 CONTROLE D'EFFICACITE (OPTIMISATION FISCALE)

AUDIT DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Gandiayoise SUARL au capital de **25.000.000 francs** entièrement libéré, a comme actionnaire unique le sieur Ibrahima NDAO qui en est en même temps son gérant. L'unique activité de la société est la vente de périodiques d'information (opération exonérée de TVA).

L'examen de ses situations comptable et fiscale fait ressortir les éléments suivants :

✓ Bénéfice comptable de l'exercice 2012 **14 000 000 francs**.

Pour la détermination de ce bénéfice, mademoiselle Aris comptable de la société a procédé à la déduction des charges suivantes :

✓ amende suite à un redressement fiscal **1.300.000 francs**

✓ salaire brut du Gérant de la société **12.500.000 francs**. Un logement est également mis à sa disposition par la société. Le logement se situe à Dakar et comprend 4 pièces d'habitation principale. Le loyer payé par la société au titre de l'année 2012 s'élève à **6.000.000 francs** et a été entièrement admise en déduction. Le loyer a été, en totalité et directement versé, au propriétaire de l'immeuble à savoir le sieur Cheikh T SY.

✓ Contribution foncière des propriétés bâties concernant l'immeuble appartenant à l'épouse du Gérant **500.000 francs**

✓ il a été comptabilisé pour un montant de **3.950.000 francs** une provision pour congés payés à verser en 2013. Ce montant correspond effectivement aux sommes qui sont dues en 2012 aux salariés bénéficiant de leurs droits aux congés.

Il est précisé que la provision pour congés payés en fin 2011 était de **2.740.000 francs**.

✓ dotation aux amortissements du mobilier de bureau de la société **2.000.000 francs**. Le mobilier a été acquis le 1^{er} janvier 2012 à **11.800.000 francs** TVA comprise. La durée d'utilisation normale du mobilier est de **5 ans** et il est amorti suivant la méthode linéaire.

✓ la Gandiayoise détient 30% du capital d'une société en nom collectif (SNC) non assujettie à l'impôt sur les sociétés. La SNC, basée à Dakar, a réalisé durant l'exercice 2012 un bénéfice comptable de **32.000.000 francs**. Le salaire versé à l'associé gérant, pour l'année considérée, est de **5.400.000 francs**. Au titre de l'exercice, les associés de la SNC ont décidé de ne procéder à aucune répartition. Aucune écriture relative aux résultats de la SNC n'a ainsi été passée au niveau de la SA ;

✓ la société a procédé à l'acquisition d'un terrain nu (non soumis à une clause d'inaliénabilité) situé en Mauritanie destiné à stocker la marchandise importée en provenance dudit pays d'un montant de **20.000.000 francs** entièrement financé par subvention. Aucune écriture relative à la subvention n'apparaît dans le compte de résultat ;

✓ la SARL a acquis à **5.000.000 francs** un tableau d'art auprès du GIE des entrepreneurs de la banlieue dont le NINEA est le 0015784 2Y6. Cette œuvre à la signature du peintre K. KASSE a été offerte par ce dernier au GIE en soutien à leurs activités. Le comptable a intégré la TVA ayant grevé ce loyer dans le montant total de TVA supportée déductible de **2.000.000 francs** sur le prêt accordé par Moussa DIALLO à la SARL le 1^{er} janvier 2012. Le montant du prêt s'élève à **20.000.000 francs** moyennant un taux d'intérêt de 10%. Le taux d'escompte de la BCEAO est de 6% ;

✓ Provisions pour créances douteuses **2.500.000 francs**. Interrogé sur ce point Mlle Aris a indiqué qu'il s'agit d'intérêts sur titre d'Etat qui sont échus et non encore payé. Dans la mesure où la presse renseigne tous les jours que l'Etat est en faillite du point de vue de ses finances, il a, par prudence, provisionné cette somme.

✓ Sommes versées à une société américaine qui a concédé l'usage d'un brevet à la SUARL La Gandiayoise **4.500. 000 francs**. Aux termes du contrat qui lie les deux sociétés, tous les impôts exigibles au Sénégal sont à la charge de La Gandiayoise SUARL.

Par ailleurs, Monsieur Ibrahima NDAO dispose d'un immeuble qui n'est pas dans l'actif de sa SUARL et qui comporte quatre appartements tous loués. Il a perçu au titre de l'année 2012 un loyer de **6.000.000 FCFA** dont un montant de **2.832.000 FCFA** (TVA comprise) concernant l'appartement loué par la société LIIF SA pour y abriter ses bureaux.

Monsieur Ibrahima NDAO est marié et est père d'une fille. Il a, au cours de l'année 2012, versé une pension à sa mère de 400.000 FCFA et une prime d'assurance vie de 300.000 FCFA.

Travail à faire

1- la société a opté pour l'opacité fiscale

- ✓ auditer l'impôt sur les sociétés dû par La Gandiayoise SUARL au titre de l'exercice 2012. Le déficit de l'exercice 2008 n'a pas encore été pris en compte pour le calcul de l'IS. Il s'élève à **12.350.000 francs**. La dotation aux amortissements de cet exercice est de **6.200.000 francs**.
- ✓ auditer les impôts qui doivent être retenus à la source par la SUARL La Gandiayoise.

2- dans le cas de la semi-transparence fiscale

Auditer l'impôt sur le revenu de Monsieur Ibrahima NDAO au titre de l'année 2012.

AUDIT DE LA TVA

La SA Société Commerciale Africaine (SCA) immatriculée sous le NINEA **5209861 2G3** est une société spécialisée dans la revente en l'état de marchandises et de produits divers et qui, par ailleurs, possède un département « maintenance et service après-ventes ». Cette société qui a enregistré les opérations ci-après au cours du mois de mai 2013 éprouve des difficultés pour établir ses déclarations mensuelles de taxes indirectes et fait appel à votre expertise d'auditeur fiscaliste pour être en règle vis-à-vis de l'Administration fiscale :

1. Livraison de thé vert importé à des demi-grossistes dakarois pour un montant de 18 000 000 HT ;
2. Acquisition de café soluble auprès de la Société de production « Nestlé Sénégal » pour un montant de 5 millions HTVA. Ces produits ont été intégralement livrés le même mois à un commerçant installé à Banjul (Gambie) pour un montant HT 5 000 000 ;
3. Acquisition d'une machine de pesage des produits vendus. Valeur CAF : 16 millions ; Droits de douane 4 millions ; Prélèvement communautaire de solidarité : 200 000 F ; Ledit prélèvement est destiné à la CEDEAO ;
4. Frais d'assistance technique facturés par la société « SCF » sise à Paris et qui possède 98% des actions de la «SCA ». Montant HT : 20 000 000. Aux termes de la convention fiscale franco-sénégalaise, cette redevance ne doit pas supporter la retenue BNC au Sénégal ;
5. Réparation pour un montant de 800 000 HT d'ordinateurs appartenant à la société de téléphonie mobile IKATEL sise au Mali et dont la société de droit sénégalais SONATEL SA détient 99% des actions ; Le paiement est prévu pour le 1^{er} juillet 2013 ;
6. Vente à la société EIFFAGE, une entreprise de BTP immatriculée au centre des grandes entreprises (CGE) de matériel de construction d'une valeur de 100 000 000 HT. La société EIFFAGE a réglé le montant de la facture le même jour ;
7. Installation du réseau informatique de la Banque Centrale de la République de Guinée pour un montant de 8 000 000 HT. Dans le cadre de cette opération, une commission de 1 000 000 a été payée a monsieur Lamarana Diallo, un commissionnaire d'affaires installé a Conakry ;
8. Livraison de tables-bancs scolaires pour un montant de 10 000 000 FHT à l'ONG Plan International dans le cadre de l'équipement d'une école sise dans la région de Saint-Louis. Cette opération a été entièrement financée par des donateurs norvégiens qui parrainent des écoliers sénégalais;
9. La SCA » a gagné un marché de livraison de semoule de blé en Guinée-Bissau. Pour le financement de l'opération, elle a fait recours à la banque ECOBANK pour l'acquisition desdits produits pour un montant de 30.000.000 HT ; ECOBANK lui a facturé des intérêts HT de 1.000.000 F ;
10. Facture du mois de mai 2013 d'un montant de 300 000 francs reçue de la compagnie d'électricité SENELEC, une société nationale immatriculée au centre des grandes entreprises (CGE);
11. Acquisition auprès d'un concessionnaire de véhicules dakarois d'un camion destiné à la livraison des produits vendus selon les conditions ci-après : Montant HT 30 000 000. Un acompte de 50% du montant HT a été effectué à la livraison du camion et le paiement du solde est prévu pour le 1^{er} Aout 2013 ;
12. Facture de 500.000 F reçue de l'entreprise « Transport International » qui a transporté pour le compte de la SCA du ciment destiné a un client installé a Bamako (Mali) ;
13. Vente le 30 mai 2013 pour un montant de 6 000 000 HTVA du véhicule de promotion des produits de la société. Ledit véhicule destiné aux déplacements professionnels de l'équipe commerciale a été acquis le 1^{er} janvier 2013 pour 10 000 000 HTVA et devait être amorti pour cinq ans par la société.

14. Acquisition d'emballages destinés au thé livré à l'étranger: Montant HT 3 000 000.

☞ **TRAVAIL A FAIRE :**

✓ Déterminer le prorata définitif de 2012 et auditer la situation de la TVA et les autres taxes indirectes dues au cours du mois de mai 2013 nette par la «SCA »

✓ **N.B** : il vous est précisé qu'en 2012, la SA « SCA » a réalisé le chiffre d'affaires suivant :

1. Livraison d'oignons : 200.000.000 dont 60 000 000 à l'étranger ;
2. Livraison de thé vert : 300.000.000 dont 100 000 000 à l'étranger ;
3. Livraison de matériel informatique à des entreprises sénégalaises : 100.000.000 dont 20 000 000 à des clients bénéficiant d'une exonération résultant des dispositions de l'article 310 du Code général des Impôts et 30 000 000 à des entreprises franches d'exportation ;
4. Cession du camion exclusivement destiné au transport d'oignons pour un montant de 10 000 000 ;
5. Livraison de tables-blancs à l'Université de Dakar : 20.000.000 ;
6. Construction d'un hangar par les ouvriers de la société SCA.: 8 000 000 ;
7. Maintenance de matériels vendus : 80 000 000 dont 40 000 000 à des clients installés à l'étranger ;
8. Livraison de café à des clients établis au Sénégal : 30 000 000 dont 10 000 000 à des compagnies de navigation aérienne faisant plus 80% de leur chiffre d'affaires avec l'étranger.

ANALYSE FISCALE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (CF. TABLEAU)

Postes	Comptes à incorporer dans les postes	Éléments de contrôle	Diligences à mener
CHARGES			
Activité d'exploitation			
Achats de marchandises	601 achats de marchandises	factures et avoirs fournisseurs, bons de commandes, bons de livraison, états d'inventaires, décompte physique, stocks figurant au bilan, méthode d'évaluation des stocks adoptée	vérifier la correspondance entre les factures d'achats, les bons de commandes, les livraisons effectives et les achats comptabilisés; s'assurer du respect des conditions de forme et de fond en matière de déduction au regard de la TVA et/ou de l'IS ou IR; recalculer les variations de stocks à partir des stocks figurant au bilan et dans les relevés d'inventaire; s'assurer de la prise en compte des factures d'avoir des fournisseurs dans la comptabilisation. Contrôler les minorations et les majorations des achats.
Variation de stocks	6031 variations des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et fournitures liées	602 achats de matières premières et fournitures liées		
Variation de stocks	6032 variations des stocks de matières premières et fournitures liées		
Autres achats	604, 605, 608 achats stockés de matières et fournitures stockables; autres achats; achats d'emballages		
Variation de stocks	6033 variations des stocks d'autres approvisionnements		
Transport	61 transports (sur achats, sur ventes, pour le compte de tiers, du personnel, de plis)	factures et avoirs fournisseurs, documents de transport (connaissements, lettres de voiture, des bons de courses)	s'assurer que les factures remplissent les conditions de fond et de forme en matière de déduction; vérifier si la TVA exigible sur le transport sur ventes de produits pétroliers, et de ciment a été reversée par le producteur ou l'importateur du ciment ou le

			distributeur des produits pétroliers pour le compte du transporteur (article 372 CGI) voir les double-emplois avec les allocations forfaitaires au personnel
Services extérieurs	62 services extérieurs A (sous-traitance, locations, redevances de crédit-bail et contrats assimilés, entretien, réparation, maintenance, primes d'assurances, études, recherches, documentation, publicité, publications, relations publiques, frais de télécommunication); 63 services extérieurs B (frais bancaires, rémunérations d'intermédiaires et de conseils, frais de formation du personnel, redevances pour brevets, licences, logiciels et droits similaires, cotisations, rémunérations de personnel extérieur, autres charges externe)	factures et avoirs fournisseurs, dispositions des contrats	vérifier si des dépenses d'investissement amortissable ou non ne sont pas compris dans les charges; s'assurer que l'entreprise a déclaré l'ensemble des sommes versées aux tiers à titre d'honoraires, de commissions, etc
Impôts et taxes	64 impôts et taxes (impôts directs, indirects, DET, pénalités et amendes, autres)	déclarations, avis d'imposition, règlements à l'ordre du Trésor	s'assurer de la réintégration dans le résultat des impôts non déductibles fiscalement

Autres charges	65 autres charges (pertes sur créances clients et autres débiteurs; quote-part de résultat sur opérations faites en commun; quote-part de résultat annulée sur exécution partielle de contrats pluri-exercices; valeurs comptables des cessions courantes d'immobilisations; jetons de présences et autres rémunérations d'administrateurs; dons; mécénat; charges provisionnées d'exploitation	notifications de cessation de paiement des clients et autres débiteur, tableau d'amortissement des immobilisations, méthode d'évaluation des travaux exécutés sur plusieurs exercices, relevés des provisions	vérifier la consistance des pièces justifiant l'irrecouvrabilité des créances; s'assurer de la réintégration des dons non déductibles fiscalement; voir si les conditions de déductibilité des provisions sont remplies, si la retenue IRVM a été opérée sur les jetons de présence et autres rémunérations d'administrateurs
Charges de personnel	66 charges de personnel (rémunérations directes versées au personnel national et étrangers; indemnités forfaitaires versées au personnel; charges sociales; rémunération et charges sociales de l'exploitant individuel; rémunération transféré de personnel extérieur; autres charges sociales)	livres et fiches de paie; déclarations sociales et fiscales	vérifier si l'entreprise a déposé l'état récapitulatif des salaires; s'assurer de la prise en compte des avantages en nature et des indemnités imposables dans la base imposable
Dotations aux amortissements et aux provisions	681 dotations aux amortissements d'exploitation; 691 dotations aux provisions d'exploitation	tableaux d'amortissements; relevés des provisions	vérifier la bonne application des conditions de déductibilité des amortissements et provisions; s'assurer que les amortissements sont calculés élément par élément, que les provisions pour dépréciation des comptes clients sont

			déterminées client par client,
Total des charges d'exploitation			
Activité financière			
Frais financiers	67 frais financiers et charges assimilées (intérêts des emprunts; intérêts dans loyers de crédit-bail et contrats assimilés; escomptes accordés; autres intérêts; escomptes des effets de commerce; pertes sur cessions de titres de placement; pertes sur risques financiers; charges provisionnées financières)	relevés des banques; décomptes des intérêts; tableaux d'amortissements des emprunts	s'assurer que les intérêts payés correspondent à dettes de l'entreprise contractées pour les besoins de l'exploitation; que la partie non déductible des intérêts sur comptes courants des associés a été réintégrée; vérifier la conformité entre les intérêts déduits et ceux figurant dans le tableau d'amortissement des emprunts;
Pertes de change	676 pertes de change	taux de change appliqués et taux réels aux 31/12	s'assurer que la TVA exigible sur les intérêts versés à des prêteurs étrangers a été déclarée pour le compte de ces derniers
Dotations aux amortissements et aux provisions	687 dotations aux amortissements à caractère financier; 697 dotations aux provisions financières	tableaux d'amortissements; relevés des provisions	vérifier si les conditions de déductibilité des amortissements et provisions sont respectées
Total des charges financières			
Hors Activités Ordinaires (HAO)			
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	81 valeurs comptables des cessions d'immobilisations	tableaux d'amortissements, factures de ventes; procès-verbal de mise au rebut ou de destruction	mêmes diligences que pour les comptes équivalents des activités ordinaires

Charges HAO	831 charges HAO constatées; 834 pertes sur créances HAO; 835 dons et libéralités accordés; 836 abandons de créances; 839 charges provisionnées HAO	notifications de cessation de paiement, relevés des provisions; pièces justificatives des dons et libéralités accordés; factures	
Dotations HAO	85 dotations aux amortissements et aux provisions HAO	tableaux d'amortissements, relevés des provisions	
Total des charges HAO			
Participation des travailleurs	87 participations légales, contractuelles et autres aux bénéficiaires	conventions, accords d'entreprises	s'assurer de sa réintégration dans le résultat de l'exercice
Impôts sur le résultat	89 impôt sur le résultat	liasse fiscale, notifications et rappels d'impôts	vérifier si l'impôt a été réintégré dans le résultat de l'exercice
Total participation et impôts			
Total général des charges			
PRODUITS			
Activité d'exploitation			
Ventes de marchandises	701 ventes de marchandises	factures de ventes, factures d'avoir, bons de livraisons, la structure des prix, les marges appliquées	s'assurer qu'il n'existe pas de minoration des ventes en appliquant la structure des prix sur les quantités livrées; vérifier si les exonérations sont justifiées; voir si
Marge brute sur marchandises	$(701) - [(601) + (6031)]$		

Ventes de produits fabriqués	702 ventes de produits finis; 703 ventes de produits intermédiaires; 704 ventes de produits résiduels		l'activité est soumise à la taxe spécifique ; voir si une partie des prestations de services est utilisée à l'étranger, vérifier le cas échéant l'application de la règle du prorata; s'assurer que les factures d'avoir ne correspondent pas à des prestations de services imposables à la TVA
Travaux, services vendus	705 travaux facturés; 706 services vendus		
Production stockée (ou déstockage)	73 variations des stocks de biens et de services produits (produits en cours, en-cours de services, produits finis, produits intermédiaires et résiduels)	fiches ou relevés d'inventaire, méthode d'évaluation des stocks	s'assurer de la correspondance entre l'inventaire détaillé et valorisé des stocks, les stocks figurant au bilan et les variations prises en considération dans le compte de résultat; vérifier si fiscalement la méthode de valorisation des stocks retenue est admise; voir si la TVA a été bien reversée en cas de livraison à soi-même
Production immobilisée	72 productions immobilisées	fichier des immobilisations portées à l'actif du bilan; méthode d'évaluation du coût de revient des immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	s'assurer que la TVA exigible sur les livraisons à soi-même a été déclarée
Marge brute sur matières	$[(702) + (703) + (704) + (705) + (706) + (73) + (72)] - [(602) + (6032)]$		
Produits accessoires	707 produits accessoires	factures de ventes, factures d'avoir, bons de livraisons, la structure des prix, les marges appliquées	s'assurer que les produits accessoires figurent dans le chiffre d'affaires déclaré à la TVA

Chiffre d'affaires	701 + 702 + 703 + 704 + 705 + 706 + 707		
Subventions d'exploitation	71 subventions d'exploitation	contrats, relevés de banque	vérifier si les subventions d'exploitations ne correspondent pas à des prestations de services ou compléments de prix imposables à la TVA; s'assurer du rattachement des subventions à l'exercice concerné
Autres produits	75 autres produits (quote-part de résultats sur opérations faites en commun; quote-part de résultat sur exécution partielle de contrats pluri-exercices; produits des cessions courantes d'immobilisations; jetons de présence et autres rémunérations d'administrateurs; indemnités d'assurance reçues; reprises de charges provisionnées d'exploitation)	factures, relevés de banques, contrats ou marchés, relevé des provisions	vérifier si une partie des autres produits enregistrés n'est pas imposable à la TVA
Valeur ajoutée	(MB sur marchandises + MB sur matières + 707 + 71 + 75) - (604 + 605 + 608 + 6033 + 61 + 62 + 63 + 64 + 65)		
Excédant brut d'exploitation	valeur ajoutée - 66		
Reprises de provisions	791 reprises de provisions d'exploitation; 798 reprises d'amortissements	relevés des provisions; décisions des organes de gestion	s'assurer que toutes les provisions devenues sans objet ont été reprises
Transferts de charges	781 transferts de charges d'exploitation	décisions des organes de gestion	s'assurer que les avantages en nature transférés sont soumis à la retenue à la source

Total des produits d'exploitation			
Résultat d'exploitation	Total produits d'exploitation - Total des charges d'exploitation		
Activité financière			
Revenus financiers	77 revenus financiers et produits assimilés (intérêts des prêts, revenus de participation, escomptes obtenus, revenus de titres de placement, gains sur cessions de titres de placement, gains sur risques financiers, reprises de charges provisionnées financières)	virements bancaires, décomptes des intérêts, tableaux d'amortissement des prêts, factures fournisseurs avec escompte, bordereaux de cession de titre, encaissements de coupons	voir si une partie des revenus financiers n'est pas imposable à la TVA; s'assurer que les escomptes obtenus ne correspondent pas à des prestations de services passibles de TVA
Gains de change	776 gains de change	taux de change appliqués et taux réels aux 31/12	
Reprises de provisions	797reprises de provisions financières	relevés des provisions; décisions des organes de gestion	s'assurer que toutes les provisions devenues sans objet ont été reprises
Transferts de charges	787 transferts de charges financières	décisions des organes de gestion	
Total des produits financiers			
Résultat financier	Total produits financiers - Total des charges financières		
Total des produits des activités ordinaires			

Résultat des activités ordinaires	Total produits activités ordinaires - Total des charges activités ordinaires		
Hors Activités Ordinaires (HAO)			
Produits des cessions d'immobilisations	82 produits des cessions d'immobilisations	factures de cession d'immobilisations, relevé des immobilisations, commissions et frais de vente	vérifier si la régularisation de la TVA initialement déduite a été opérée
Produits HAO	841 produits HAO constatés; 845 dons et libéralités obtenus; 846 abandons de créances obtenus; 849 reprises de charges provisionnées HAO; 88 subventions d'équilibre	contrats, factures, lettres, relevés des provisions, décrets, arrêtés ou décisions de l'autorité accordant la subvention	s'assurer que les dons, libéralités ainsi que les abandons de créances obtenus ne correspondent pas à des prestations de services imposables à la TVA
Reprises HAO	86 reprises HAO (provisions réglementées, amortissements, provisions pour dépréciation et pour risques, subventions d'investissement)	tableaux d'amortissement, décisions de subvention, relevés des provisions	mêmes diligences que pour les comptes équivalents des activités ordinaires
Transferts de charges	848 transferts de charges HAO	décisions des organes de gestion	
Total des produits HAO			
Résultat HAO	Total produits HAO - Total charges HAO		
Total général des produits			
Résultat net	Total général des produits - Total général des charges		

Postes	Comptes à incorporer dans les postes		Eléments de contrôle	Diligences à mener
	Brut	Amortissements / provisions		
Actif immobilisé				
Charges immobilisées	201 Frais d'établissement		Factures, justification de l'étalement des charges, bons de souscription des obligations	s'assurer que les honoraires payés figurent sur l'état récapitulatif, que les droits d'enregistrement immobilisés sont effectivement payés et qu'ils n'ont pas été déduit comme charges; vérifier que la TVA ayant grevé les frais n'a pas été immobilisée et déduite; s'assurer que la durée d'amortissement direct de 5 ans n'a pas été dépassée
	202 Charges à répartir sur plusieurs exercices			
	206 Primes de remboursement des obligations			
Immobilisations incorporelles	211 frais de recherche et de développement	281 Amortissement des immobilisations incorporelles	Factures, promesses d'apport, actes d'acquisition, récépissés de dépôt de brevets, de marques, contrats de concession, tableaux d'amortissement, détail des provisions	vérifier si les cessions ou concessions de brevets, de licences, de marques et d'autres droits protégés assimilées à des prestations de services sont effectivement soumises à la TVA. Vérifier si l'acte d'acquisition du fonds de commerce a été soumis à l'enregistrement,
	212, 213, 214 brevets, licence, concessions et droits similaires, logiciels, marques			
	215, 216 fonds commercial, droit au bail	291 Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles		
	217, 218 investissements de création, autres droits et valeurs incorporels			

				Apprécier fiscalement les provisions constatées
Immobilisations corporelles	22 Terrains	282 amortissements des terrains agricoles et forestiers; amortissements des travaux de mise en valeur des terrains; amortissements des terrains de gisement	actes d'acquisition, titres de propriétés, nature des terrains, tableaux d'amortissement, détail des provisions	vérifier la concordance entre le fichier des immobilisations et la comptabilité; s'assurer que les terrains nus et bâtis ne font l'objet d'amortissement; s'assurer que les provisions constatées sont fiscalement déductibles
		292 provisions pour dépréciation des terrains		
	231, 232, 233, 237, 239 bâtiments industriels, agricoles et commerciaux sur sol propre, sur sol d'autrui, mis en concession; ouvrages d'infrastructure; bâtiments en cours	283, 293 amortissements des bâtiments, installations techniques et agencements; provisions pour dépréciation des bâtiments, installations techniques et agencements	actes d'acquisition, titres de propriétés, factures, tableaux d'amortissement, détail des provisions	vérifier la validité des inventaires des immobilisations; voir si les actes d'acquisition d'immeubles ont été enregistrés. Si les livraisons à soi-même d'immobilisations ont été soumises à la TVA, si la TVA initialement déduite a été répétée suite à la sortie d'immobilisations, si les amortissements
234, 235, 238, 239 installations techniques; aménagements de bureaux; autres installations et agencements; installations en cours				

	241, 243, 244, 246, 247, 248, 249, matériel et outillage industriel et commercial; matériel et outillage agricole; matériel d'emballage récupérable; matériel et mobilier; immobilisations animales et agricoles; agencement et aménagement du matériel; autres matériels; matériel en cours	284 amortissements du matériel	factures, inventaires, cartes grises, livrets de bord, polices d'assurances, nombre de chauffeurs employés, tableaux d'amortissement, détail des provisions	constatés sont corrects et ne font pas double emploi avec les provisions concernant les mêmes biens
	245, 2495 matériel de transport; matériel de transport en cours	294 provisions pour dépréciation du matériel		
Avances et acomptes versés sur immobilisations	251, 252 avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles et corporelles	295 provisions pour dépréciation des avances et acomptes versés sur immobilisations	chèques, relevés bancaires, factures, versements effectués, détail des provisions	vérifier si le fournisseur a facturé la TVA sur les avances
Immobilisations financières	26 titres de participation	296 provisions pour dépréciation des titres de participation	bons de souscription, ordres d'achat et de vente en bourse, détail des provisions	vérifier si les dividendes figurent éventuellement au niveau du compte de résultat; contrôler l'enregistrement des actes d'acquisition; voir si l'acquisition des titres ne cache pas un achat d'immeubles; s'assurer que le régime fiscal des sociétés mères et filiales est applicable, que les conditions de déductibilité

				des provisions sont respectées
	27 autres immobilisations financières	297 provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	contrats de prêt, reçus des dépôts et cautionnement, souscriptions de titres, certificats de propriété de titres, reconnaissances de dettes de la part des tiers, virements bancaires et mouvements financiers, détail des provisions	s'assurer que les intérêts figurent dans le bénéfice imposable, que la TVA exigible sur les intérêts a été déclarée, que le versement d'intérêt à un bailleur du même groupe ne cache pas un transfert de bénéfices
I/ Total actif immobilisé				
Actif circulant				
Actif circulant HAO	485, 486, 488 créances sur cessions d'immobilisation; créances sur cessions de titres de placement; autres créances HAO	498 dépréciations des comptes de créances HAO	chèques, effets de commerce, contrat de cession d'immobilisation, factures, ordres de mouvement en bourse, détail des provisions	s'assurer que la régularisation de la TVA initialement déduite a été opérée en cas de cession d'immobilisations, que la plus-value figure dans le bénéfice imposable; vérifier l'enregistrement de l'acte de cession et

				éventuellement l'acquittement par l'entreprise de la taxe de plus-value immobilière; voir si l'entreprise ne bénéficie pas des avantages fiscaux liés au réinvestissement de la plus-value
Stocks	31, 381, 387 marchandises; marchandises en cours de route; stocks en consignation ou en dépôt	391, 398 dépréciation des stocks de marchandises; dépréciation des stocks en cours de route, en consignation ou en dépôt	inventaire extracomptable, factures d'achat et frais, évaluation des coûts de production, nature des produits stockés, détail des provisions, traitement au niveau du compte de résultat	vérifier si l'inventaire est détaillé et valorisé et qu'il est conforme aux stocks figurant au bilan; s'assurer que la méthode de valorisation est fiscalement admise; voir si l'entreprise n'a pas tenu compte des coûts de sous-activité; recalculer la variation de stocks à partir des valeurs brutes; s'assurer du reversement de la TVA ayant grevé le coût d'achat ou de production des biens stockés en cas de changement de
	32, 33, 382, 383, 388 matières premières et fournitures liées; autres approvisionnements; matières premières et fournitures liées en cours de route; stocks provenant d'immobilisations mises hors services ou au rebut	392, 393, 398 dépréciation des stocks de matières et fournitures liées; dépréciation des stocks d'autres approvisionnements; dépréciation des stocks en cours de route, en consignation ou en dépôt		
	34, 35 produits en cours; services en cours	394, 395 dépréciation des produits en cours; dépréciation des services en cours		

	36, 37, 386, 387 produits finis; produits intermédiaires et résiduels; produits finis en cours de route; stock en consignation ou en dépôt	396, 397, 398 dépréciation des stocks de produits finis; dépréciation des stocks de produits intermédiaires et résiduels; dépréciation des stocks en cours de route, en consignation ou en dépôt		destination de ceux-ci
Créances et emplois assimilés	409 fournisseurs, avances et acomptes versés	490 dépréciations des comptes fournisseurs	bons de commande émis, chèques de règlement, factures	s'assurer que la TVA exigible sur ces avances a été facturée par le fournisseur; s'assurer que les avances versées correspondent à une commande effective surtout s'il existe des liens entre l'entreprise et le fournisseur ou si ce dernier se situe à l'étranger
	41 clients et comptes rattachés	491 dépréciation des comptes clients	factures, chèque de règlement, effets, relances clients, dossiers contentieux, détail des provisions	s'assurer que les ristournes accordées et les annulations de créances ne correspondent pas à des prestations de services imposables à la TVA; vérifier la reprise des provisions devenues sans objet; voir si les provisions déduites remplissent les conditions

	421, 4287, 4387, 4449, 445, 4487, 449, 45, 46, 4711, 475, 476 personnel, avances et acomptes; produits à recevoir; Etat crédit de TVA à reporter; Etat TVA récupérable; Etat, créances et dettes diverses; associés et groupe; débiteurs divers; créances sur travaux non encore facturables; charges constatées d'avance	492, 493, 495, 496, 497, dépréciation des comptes personnel; dépréciation des comptes organismes sociaux; dépréciation des comptes organismes internationaux; dépréciation des comptes associés et groupe; dépréciation des comptes débiteurs divers	fiches de paie, déclarations sociales, contrats de prêts, procès-verbaux de saisie arrêt, avis à tiers détenteurs, livres de paie, déclarations fiscales, relevés bancaires, avis d'octroi de subventions, avis de versement, décisions des assemblées d'actionnaires, décomptes de régularisation, marchés, détail des provisions	s'assurer que les avances au personnel n'ont pas été comptabilisés en charge de personnel, que le crédit de TVA comptabilisé est le même que celui figurant sur la déclaration de TVA de décembre; vérifier si les soldes créditeurs des comptes Etat et organismes sociaux ne cachent pas des recettes non comptabilisées en produits
II/ Total actif circulant				
Trésorerie actif				
Titres de placement	501, 502, 503, 504, 505, 506, 508 titres du Trésor et bons de caisse à court terme; actions; obligations; bons de souscription; titres négociables hors UEMOA; intérêts courus; autres valeurs assimilées	590 dépréciations des titres de placement	ordres d'achat ou de ventes de titres, chèques ou relevés bancaires, contrats, relevés des titres en portefeuille, détail des provisions	s'assurer que les revenus des titres ont été effectivement comptabilisés en produits, que les actes d'acquisition des titres ont été soumis à l'enregistrement, que les provisions constatées sont fiscalement justifiées
Valeurs à encaisser	511, 512, 513, 514, 515, 518 effets à encaisser; effets à l'encaissement; chèques à encaisser; chèques à	591 dépréciation des titres et valeurs à encaisser	effets, chèques, bordereaux de remise d'effets ou de chèques, relevés bancaires, état de	comparer les flux au niveau des comptes financiers et le niveau du chiffre d'affaires ou des

	l'encaissement; cartes de crédit à encaisser; autres valeurs à l'encaissement		rapprochement bancaire, relevés des chèques postaux, relevés du trésor, procès-verbaux de caisse, états de reddition de caisse, bordereaux de situation journalière, détail des provisions	achats; s'assurer que les intérêts courus sur les créances ont été pris en compte dans les résultats de l'exercice
Banques, chèques postaux, caisse	52, 53, 54, 57, 581, 582 banques; établissements financiers et assimilés; instruments de trésorerie; caisse; régie d'avance; accreditifs	592, 593, 594 dépréciation des comptes banque; dépréciation des comptes établissements financiers et assimilés; dépréciation des comptes d'instruments de trésorerie		
III/ Total trésorerie actif				
IV/ Ecart de conversion-actif (pertes probables de change)	4781, 4782, 4788 diminution des créances; augmentation des dettes; différences compensées par couverture de change		cours de la bourse à la clôture, taux de change	s'assurer que la provision pour perte de change est fiscalement déductible
Total général actif (I + II+ III + IV)				
PASSIF				
Capitaux propres et ressources assimilées				
Capital	101, 102, 103, 104 capital social; capital par dotation; capital personnel; compte de l'exploitant		statuts de la société, virements et relevés bancaires procès-verbal de l'assemblée des associés; décret, arrêté ou lettre officielle d'octroi ou de déblocage de fonds, procès-verbal de remise d'un bien cédé en guise d'apport en nature;	s'assurer que l'acte de constitution de la société ainsi que les actes portant modification du capital social ont été soumis à l'enregistrement; s'assurer du paiement de la retenue IRVM en cas de remboursement,

			compte de résultat de l'exercice précédent, fiche de caisse	d'amortissement ou d'augmentation de capital ou de fusion de sociétés (voir article 205 CGI)
Actionnaires, capital souscrit non appelé	109 actionnaires, capital souscrit non appelé (figure au passif avec un signe -)		statuts, décisions des assemblées des associés, compte 1011, capital souscrit non appelé dont le solde créditeur doit être d'un montant identique à celui débiteur du compte 109	
Primes et réserves	105 primes d'émission, d'apport, de fusion, de conversion et autres		décisions des assemblées des associés portant augmentation du capital, textes relatifs au protocole d'apport ou de fusion, factures des frais d'augmentation du capital	s'assurer que la prime d'émission ou d'apport est incluse dans la base de liquidation des droits d'enregistrement
	106 écart de réévaluation légale et libre		évaluation des actifs à la date de la réévaluation, décisions des assemblées des actionnaires portant augmentation de capital par incorporation de tout ou partie de l'écart de réévaluation	vérifier si l'écart de réévaluation libre est compris dans le résultat imposable

	111, 112, 113 réserves légales; réserves statutaires ou contractuelles; réserves réglementées		dispositions législatives, statutaires ou contractuelle obligatoires concernant la répartition des résultats, décisions des assemblées des actionnaires portant répartition des résultats	vérifier si les droits d'enregistrement ne sont pas exigible à la suite d'une incorporation des réserves dans le capital
	118 réserves facultatives; réserves diverses			
	12 reports à nouveau créditeurs ou débiteurs			
Résultat net de l'exercice	131, 139 bénéfice net; perte nette		compte de résultat, déclarations IRVM	vérifier la liquidation et le paiement de l'acompte IRVM
Autres capitaux propres	14 subventions d'investissement		décisions d'octroi de la subvention ou d'affectation à l'entreprise d'un bien de façon définitive et à titre gratuit; tableau d'amortissement des biens acquis ou créés à l'aide de la subvention	contrôler l'origine de la subvention et la nature des biens acquis; s'assurer de l'imposition de la totalité de la subvention au titre de l'année de son encaissement
	151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158 amortissements dérogatoires; plus-values de cession à réinvestir; provisions spéciales de réévaluation; provisions réglementées relatives aux immobilisations; provisions réglementées relatives aux stocks; provisions pour investissement; autres		tableaux d'amortissements comptables et fiscaux; factures de cession des immobilisations et des opérations faisant ressortir la plus ou moins value décisions des assemblées des actionnaires portant répartition des résultats	s'assurer du traitement fiscal correct de la plus-value de cession à réinvestir

	provisions et fonds réglementés			
I/ Total capitaux propres				
Dettes financières et ressources assimilées				
Emprunts	161, 162, 1661, 1662 emprunts obligataires; emprunts et dettes auprès des établissements de crédit; intérêts courus sur emprunts obligataires; intérêts courus sur emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		contrats de prêts, virements, tableaux d'amortissement des emprunts, calcul des intérêts courus, contrats de dépôts et cautionnements, d'avances-engagements de l'Etat et des organismes internationaux	s'assurer que les retenues à la source sur les RCM sont correctement effectuées et reversées; que la TVA pour compte de redevables étrangers a été déclarée et reversée
Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	172, 173, 176, 178 emprunts équivalents de crédit-bail immobilier; emprunts équivalents de crédit-bail mobilier; intérêts courus sur emprunts équivalents de crédit-bail; emprunts		factures de redevance, contrats de crédit-bail et assimilés, tableaux d'amortissement des immobilisations, échéanciers de remboursement, la	vérifier si les retraitements des redevances ont été correctement faits; s'assurer de la conformité de la dette portée en compte avec les

	équivalents d'autres contrats		déclaration de résultat; vérification du lien de participation, des conditions d'acceptation du prêt lorsque l'entreprise liée est un établissement de crédit, virements	stipulations du contrat; voir si les conditions de déductibilité de la TVA sont remplies
Dettes financières diverses	163,164, 165, 166, 167, 168, 181, 182, 183, 184 avances reçues de l'Etat; avances reçues et comptes courants bloqués; dépôts et cautionnements reçus; intérêts courus sur avances et dépôts; avances assorties de conditions particulières; autres emprunts et dettes; dettes liées à des participations; dettes liées à des sociétés en participation; intérêts courus sur dettes liées à des participations			s'assurer que les retenues à la source sur les RCM sont correctement effectuées et reversées; que la TVA pour compte de redevables étrangers a été déclarée et reversée
Provisions financières pour risques et charges	191 à 198 provisions pour litiges, pour garanties données aux clients, pour pertes sur marchés à achèvement futur, pour pertes de change, pour impôts, pour pensions et obligations similaires, pour charges à répartir sur plusieurs exercices; autres provisions pour risques et charges		vérification du calcul des provisions, de la probabilité du risque ou de la charge; appréciation de l'échéance du risque ou de la charge	voir si les conditions de déductibilité des provisions ont été remplies
II/ Total dettes financières				

Total ressources stables (I + II)				
Passif circulant				
Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	481, 483, 484, 4998 fournisseurs d'investissements; dettes sur acquisitions de titres de placement; autres dettes HAO; risques provisionnés sur opérations HAO		chèques, effets de commerce, contrat d'acquisition d'immobilisation, factures, ordres de mouvement en bourse, détail des provisions	s'assurer du paiement de la TVA pour le compte des fournisseurs étrangers s'il y a des prestations de services liées aux opérations d'investissement; vérifier si les conditions de déductibilité des provisions sont remplies
Clients avances reçues	419 clients, avances et acomptes reçus; clients groupe, avances et acomptes reçus; clients, dettes pour emballages et matériels consignés; clients, retenues de garanties; clients groupe, retenues de garantie; rabais, remises, ristournes et autres avantages à accorder		bons de commande reçus, chèques de règlement, factures	vérifier si la TVA exigible sur les avances a été déclarée et reversée
Fournisseurs d'exploitation	401, 402, 408 fournisseurs dettes en compte; fournisseurs, effets à payer; fournisseurs, factures non parvenues		factures, chèques de règlement, effets, bons de commandes émis	vérifier si les enregistrements au compte fournisseurs correspondent à des commandes ou livraisons effectives de biens ou services; s'assurer que toutes les factures comportant une TVA

				concernent des fournisseurs identifiés par l'Administration fiscale
Dettes fiscales	441, 442, 443, 4441, 446, 447, 4486, 4499 Etat impôt sur les bénéfiques; Etat, autres impôts et taxes; Etat, TVA facturée; Etat, TVA due; Etat, autres taxes sur le chiffre d'affaires; Etat, impôts retenus à la source; Etat, charges à payer; Etat, fonds réglementé provisionné		avis d'imposition, déclarations fiscales, relevés bancaires	vérifier si les impôts non déductibles fiscalement sont réintégrés dans le bénéfice
Dettes sociales	422, 423, 424, 425, 426, 427, 4281, 4286, 431, 432, 433, 4381, 4382, 4386 personnel, rémunérations dues, oppositions, saisies-arrêts, œuvres sociales internes, représentants du personnel, participation aux bénéfiques, dépôt, dettes provisionnées pour congés à payer, autres charges à payer; sécurité sociale; caisses de retraite complémentaire; autres organismes sociaux; charges sociales sur gratification à payer; charges		fiches de paie, déclarations sociales, livres de paie, déclarations fiscales, relevés bancaires	s'assurer que la provision pour congés payés a été réintégrée dans le résultat fiscal

	sociales sur congés à payer; autres charges à payer			
Autres dettes	185, 4712, 472, 477 comptes permanents non bloqués des établissements et succursales; créditeurs divers; versements restant à effectuer sur titres non libérés; produits constatés d'avance		contrats, décomptes de régularisation, chèques, relevés de banque	s'assurer que les retenues à la source sur les RCM sont correctement effectuées et reversées; que la TVA pour compte de redevables étrangers a été déclarée et reversée
Risques provisionnés	4991, 599 risques provisionnés sur opérations d'exploitation; risques provisionnés à caractère financier		détail des provisions; pièces justificatives du caractère litigieux ou douteux de la créance; cours de bourse de clôture, évaluation des titres, cours du change	vérifier si les conditions de déductibilité des provisions sont remplies
III/ Total passif circulant				
Trésorerie passif				
Banques, crédits d'escompte	564, 565 escompte de crédit de campagne; escompte de crédits ordinaires		attestations de la banque concernant les crédits de trésorerie, relevés	comparer les flux au niveau des comptes financiers et le niveau du

Banques, crédits de trésorerie	561 crédits de trésorerie		bancaires, bordereaux de remise des effets à l'escompte, état de rapprochement bancaire	chiffre d'affaires ou des achats; s'assurer que les intérêts courus sur les dettes ont été pris en compte dans les résultats de l'exercice; vérifier le rapprochement bancaire effectué
Banques, découverts	52 banques (soldes créditeurs)			
IV/ Total trésorerie passif				
VI/ Ecart de conversion passif (gains probables de change)	4791, 4792, 4798 augmentation des créances; diminution des dettes; différences compensées par couverture de change		cours de la bourse à la cloture, taux de change	
Total général passif (I + II+ III + IV + V)				

Postes			Diligences à mener
Bilan	Compte de résultat	Etat annexé	
Résultat net	Résultat net	Tableau 9	s'assurer de la cohérence des 3 résultats déclarés, celui du bilan ne doit nullement être supérieur à celui figurant au compte de résultat

Autres capitaux propres	amortissements et provisions déduits; plus-values comptabilisées	Tableaux 1, 2, 3 et 4	vérifier la cohérence entre les amortissements fiscalement déductibles et ceux réellement déduits; voir si les conditions de déduction des provisions sont remplies; s'assurer que les conditions d'exonération des plus-values de cession à réinvestir sont remplies
Emprunts	Intérêts et amortissement des primes de rendement des obligations déduits	Tableau 7	s'assurer de la cohérence entre les emprunts figurant au bilan et au tableau 7 et les intérêts et amortissements déduits
Dettes financières diverses			
Dettes de crédit-bail et contrat assimilés	Dotations aux amortissements redevances et intérêts déduits	Tableau 5	s'assurer d'un traitement comptable et fiscal correct des opérations de crédit-bail; vérifier si les redevances ont été retraitées
Provisions financières pour risques et charges	Dotations aux provisions déduites	Tableau 4	vérifier la cohérence entre les provisions déduites au compte de résultat et celles figurant au bilan et au tableau 4; voir si les conditions de déduction sont remplies
Dettes circulantes et ressources assimilées	Dotations aux amortissements déduites	Tableaux 1 et 2	Voir en cas d'augmentation du compte de bilan si les immobilisations ont connu un accroissement de leur valeur et mesurer l'incidence sur les dotations aux amortissements

Fournisseurs	Achats de marchandises, matières et autres	Tableau 13 état supplémentaire	comparer les achats figurant au tableau 13 et ceux inscrits au compte de résultat, voir s'ils correspondent aux enregistrements faits au niveau du compte fournisseurs
Dettes fiscales	Impôts déduits	Tableau 7	s'assurer de la correspondance entre les dettes d'impôts figurant au bilan et au tableau 7 et les impôts déduits; voir si les impôts non déductibles fiscalement ont été réintégrés
Dettes sociales	Charges de personnel	Tableau 7	vérifier la cohérence entre les dettes sociales figurant au tableau 7 et les charges de personnel déduites; s'assurer de la réintégration de la provision pour congés payés
Autres dettes	Intérêts déduits	Tableau 7	s'assurer de la cohérence entre les dettes figurant au bilan et au tableau 7 et les intérêts déduits
Risques provisionnés	Dotations aux provisions déduites	Tableau 4	vérifier la cohérence entre les provisions déduites au compte de résultat et celles figurant au bilan et au tableau 4; voir si les conditions de déduction sont remplies
Charges immobilisées	Dotations aux amortissements déduites	Tableaux 1 et 2	voir si le principe d'amortissement de ces charges dans un délai maximum de 5 ans a été respecté

Immobilisations corporelles et incorporelles	Dotations aux amortissements déduites; plus ou moins values de cessions	Tableaux 1, 2 et 3	s'assurer de la cohérence entre les immobilisations figurant au bilan et au tableau 1 et les dotations aux amortissements déduites au niveau du compte de résultat et inscrites au tableau 2; voir en cas de diminution de cession si le résultat sur cession est comptabilisé
Immobilisations financières	Produits financiers et dotations aux provisions	Tableaux 1, 3 et 4	vérifier la comptabilisation de dividendes ou autres produits financiers; voir si les provisions déduites respectent les conditions de déductibilité
Actif circulant HAO	Plus ou moins value de cession	Tableau 3, 4 et 6	s'assurer de la comptabilisation du résultat sur cession d'immobilisation; vérifier les conditions de déductibilité des provisions
Stocks	Variations de stocks et provisions déduites	Tableau 4 et Tableau 13 état supplémentaire	voir si les variations de stocks imputées correspondent à la différence entre la valeur brute des stocks de N et N-1; vérifier le respect des conditions de déductibilité des provisions
Fournisseurs, avances et acomptes versés	Achats de marchandises, matières et autres fournitures		s'assurer que ces sommes n'ont pas été comprises dans les achats déduits

Clients	Ventes de marchandises, de produits, de services, produits accessoires, autres produits; provisions constatées	Tableaux 4 et 6	vérifier la cohérence entre le tableau 6 et le bilan; s'assurer que les provisions du tableau 4 correspondent à celles inscrites au bilan; voir si elles remplissent les conditions de déductibilité; vérifier la cohérence entre le compte client au bilan et les comptes de chiffre d'affaires et mêmes les pertes sur créances déduites et les provisions reprises
Titres de placement	Autres produits, produits financier, provisions déduites	Tableau 4	vérifier la comptabilisation de dividendes ou autres produits financiers; voir si les provisions déduites respectent les conditions de déductibilité
Banques, CCP, caisse	Achats de marchandises, matières et autres fournitures; les comptes de chiffre d'affaires		vérifier la cohérence entre l'importance des mouvements dans les comptes banques ou caisse et les chiffres d'affaires déclarés et/ou les charges décaissables déduites